

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

POINT DE SITUATION

JEUDI 18 JUIN 2020

LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE GARANTIT LES SERVICES PUBLICS

La Métropole Européenne de Lille diffuse le jeudi un point de situation sur son action dans la lutte contre le Covid-19 sur le territoire métropolitain.

Depuis le 11 mai 2020, Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille (MEL), a activé le Plan de Reprise d'Activité (PRA) de la collectivité. Il prévoit les conditions progressives de reprise des services publics pour lesquels la MEL est compétente. Ce point de situation rappelle les engagements de la MEL en la matière ainsi que toutes les décisions prises pour contribuer à la lutte contre le COVID-19.

ACTUALITÉS NOUVELLES CE JEUDI 18 JUIN 2020

- **Plan de relance économique** : Après la période de confinement liée à la crise sanitaire, la Métropole Européenne de Lille engage un plan de relance exceptionnel de 66,1 M€ et 9 dispositifs pour soutenir les entreprises, les artisans, les commerçants du territoire et les accompagner dans leur reprise d'activité.
- **Retour à 100 % du métro depuis le 15 juin** et augmentation à 88 % de l'offre bus avec un renforcement sur la totalité des lignes et doublement des fréquences en pointe sur les navettes et lignes importantes du réseau.
- **Ouverture du Stadium pour les clubs de haut niveau le 22 juin.**
- **Réouverture de la piscine des Weppes le 1^{er} juillet.**
- **Ouverture du Musée de Plein Air à la promenade à partir du 24 juin.**
Gratuité jusqu'au 3 juillet.

COLLECTE DES DÉCHETS

Retour à la normale dans les déchèteries et fin de l'accès alterné des véhicules depuis le 15 juin prochain. Réouverture de l'ensemble des flux pour les particuliers et arrêt des limitations en volume. Les déchèteries sont également rouvertes aux professionnels et aux communes.

Reprise des déchèteries mobiles selon le calendrier habituel, disponible sur les sites d'Esterra et de la MEL.

Reprise de la collecte des encombrants sur rendez-vous Les métropolitains peuvent contacter le service au 0 800 203 775 (appel gratuit) du lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 00 sans interruption pour organiser un rendez-vous de collecte des encombrants.

TRANSPORTS PUBLICS

Retour à 100% du métro depuis le 15 juin et augmentation à 88% de l'offre bus avec un renforcement sur la totalité des lignes et doublement des fréquences en pointe sur les navettes et lignes importantes du réseau.

Le métro affiche une fréquence de 1 min 25 s en pointe et 2 min 30 s en journée sur la Ligne 1 et de 1 min 40 s en pointe et 3 min 30 s en journée sur la Ligne 2. Le tramway a une fréquence de 5 min sur le tronçon commun, et de 10 min sur branches Roubaix et Tourcoing. Toutes les communes de la MEL sont desservies par le réseau bus. Les lignes scolaires sont remises en place. L'ensemble des stations V'lille est accessible, le service de Transport sur réservation et Handipole également.

ESPACES NATURELS METROPOLITAINS

Ouverture du Musée de Plein Air à la promenade à partir du 24 juin. Gratuité jusqu'au 3 juillet du mercredi au samedi de 10 h à 18 h et le dimanche et les jours fériés de 10 h à 19 h (mêmes horaires que Mosaïc et les Prés du Hem).

Réouverture progressive des parcs et relais nature métropolitains. Depuis le 10 juin pour Mosaïc et Prés du Hem pour la promenade avant les relais nature dans le courant du mois. Tous seront gratuits jusqu'au 3 juillet. Attention : le nombre de visiteurs journaliers est limité à 3 500 personnes par site.

Les aires de jeux sont en libre accès, sous la responsabilité des accompagnants, les enfants doivent se laver ou se désinfecter les mains avant d'entrer et ils ne doivent pas être plus de 10. Les tables de pique-nique sont disponibles mais il faut les désinfecter ou amener une nappe.

Les consignes sanitaires dans chaque parc sont mises à jour régulièrement sur enm.lillemetropole.fr

Ecole de voile des Prés du Hem Location de matériel possible à partir du 4 juillet. Les stages de voile et cours particuliers reprendront à partir du lundi 6 juillet.

Reprise de la navigation de plaisance sur le canal de Roubaix et de la Marque à compter du 4 juillet 2020.

SPORT ET CULTURE

Ouverture du Stadium pour les clubs de haut niveau le 22 juin.

Réouverture de la piscine des Weppes le 1^{er} juillet.

Reprise de la programmation de Lille Métropole, capitale mondiale du design. Tous les grands événements seront accessibles au public, dans le respect des consignes sanitaires, à compter du 9 septembre 2020.

ÉCONOMIE

Plan de relance économique : Après la période de confinement liée à la crise sanitaire, la Métropole Européenne de Lille engage un plan de relance exceptionnel de 66,1 M€ et 9 dispositifs pour soutenir les entreprises, les artisans, les commerçants du territoire et les accompagner dans leur reprise d'activité.

Pour aider les TPE, les artisans et les commerçants, la Métropole crée une aide concrète et immédiate au moment de la reprise à travers un « **Fonds Rebond** » doté de 20 M€ et destiné à prendre en charge l'équivalent de **3 mois de loyers à hauteur maximum de 1 500 €**. Il peut aussi être accordé sous la forme d'une **aide forfaitaire de solidarité** jusqu'à 6K€ selon le nombre de salariés pour les TPE, commerçants, artisans, agriculteurs, horticulteurs, et professionnels du tourisme.

Il se complète d'un **nouveau dispositif d'avances remboursables** cofinancé par la MEL, la Région Hauts-de-France et la Banque des Territoires (6,6 M€) dédié aux **entreprises ou associations de moins de 10 salariés**. Les bénéficiaires pourront recevoir de 5 à 30 K€ remboursables sur 3 à 5 ans.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

L'accueil du public au siège de la Métropole Européenne de Lille est ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h 45 et de 13 h 15 à 18 h
Tél : 03 20 21 22 23

Cet engagement financier s'accompagne d'un vaste **plan de soutien et de développement de l'économie de proximité**, contractualisé avec les communes. Ce plan comporte 17 actions opérationnelles pour un montant de 2,5 M€.

Pour relancer le secteur du bâtiment durement touché par l'arrêt des chantiers, et lier la reprise aux politiques traditionnelles de la Métropole en faveur du logement :

3 000 rénovations supplémentaires de logements sociaux seront engagées sur 3 ans (2020/2022) pour un total d'aides de 9 M€.

Un plan de soutien massif pour la rénovation des copropriétés est mis en œuvre avec **la rénovation thermique de 600 logements par an pendant 3 ans** (3,6 M€).

Il dispose également d'un volet spécifique pour les **copropriétés dégradées incluant le financement de travaux de mise en sécurité pour 600 logements par an pendant 3 ans** (6 M€).

S'y ajoute un investissement de 12 M€, à parité avec l'État, pour accélérer la rénovation des résidences étudiantes de la Cité scientifique, améliorer la qualité de vie des étudiants et renforcer l'attractivité du campus lillois (12 M€ sur 5 ans). 600 logements sont concernés dans les résidences étudiantes Bachelardet Boucher.

Enfin, la MEL met en œuvre un **dispositif « booster » d'accession maîtrisée à la propriété : 5 000 € en moyenne par ménage**, sous conditions de revenus, et à concurrence de 700 logements, sous la forme de bonification de prêts bancaires pour les programmes à TVA réduite portés par les bailleurs sociaux et dans les programmes à prix abordable par la promotion privée (4 M€).

La Métropole Européenne de Lille met en œuvre un ensemble d'actions opérationnelles pour le tourisme dont la finalité est **le renforcement des actions de promotion de la destination Lille, du tourisme d'affaires et de la dynamique événementielle sur le territoire métropolitain**. 2,4 M€ seront consacrés par la métropole à cet objectif, en mobilisant notamment l'agence d'attractivité *Hello Lille*.

CRÉMATORIUMS

Elargissement des capacités d'accueil, dans le respect de la distanciation sociale. Les cérémonies sont toujours uniquement effectuées par les opérateurs de pompes funèbres. Désinfection des mains et port du masque obligatoire au sein des crématoriums.

DÉLÉGATION TERRITORIALE D'ARMENTIÈRES

Réouverture de la délégation depuis le 17 juin. Elle est ouverte au public sur rendez-vous les mardis, mercredis et jeudis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17H.

MESURES CONSERVATOIRES

Fermeture des équipements publics : la patinoire de Wasquehal.